

Bistral

Description

RAMONEUR CHIMIQUE SANS SOUFRE NI CHLORE - N'ATTAQUE PAS L'INOX

Elimine les goudrons, suies et dépôts combustibles, incombustibles.

Produit agissant par catalyse, sans augmentation de température dans les foyers et conduits de cheminées ayant pour combustible le bois et le charbon, Moins de consommation pour un rendement optimal.

•Effet curatif : Elle entretient les conduits, décolle les suies et dégrade les goudrons inflammables.

•Effet préventif : Elle prévient les feux de conduits de cheminée et restitue le pouvoir calorifique.



LE RAMONAGE EST OBLIGATOIRE, CONFORMEMENT AUX DISPOSITIONS EN VIGUEUR. LE RAMONAGE CHIMIQUE NE REMPLACE PAS LE RAMONAGE MECANIQUE : il s'utilise en complément. Mais si le ramonage mécanique permet de vérifier la vacuité du conduit, il ne permet pas la destruction complète des bistres, goudrons et calcins. Le ramonage chimique par catalyse combiné à un ramonage mécanique vous permettra donc d'utiliser votre cheminée en toute sécurité.

Précaution d'emploi & stockage

- Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
 - Éviter le rejet dans l'environnement
 - Stocker dans un récipient fermé
 - Eliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux
 - Tenir hors de portée des enfants
 - Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit
 - Porter des gants de protection, un équipement de protection des yeux
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU** : Laver abondamment à l'eau et au savon, Consulter un médecin en cas de malaise,
- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX** : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

Mode d'emploi

Monter en température les parois à traiter en actionnant la combustion. Déposer la dose de produit sur les braises. Réduire le tirage au minimum afin de prolonger le traitement par l'émission des fumées libérées et chargées de produit.

TRAITEMENT REGULIER :
Cheminées, poêle et cuisinières = 1 dose 20cc/semaine

TRAITEMENT CURATIF :
Cheminées, poêle et cuisinières = 1 dose 20cc/jour/1semaine



Relation de proximité



Innovation



UFI : 3PC0-003V-H00M-4NX6

